



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 17 MAI 2022

ORDRE DU JOUR

I - au titre de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 et mise en distribution du dividende ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la société ;
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Jean-Laurent Bonnafé) ;
- Renouvellement du mandat d'une Administratrice (M^{me} Marion Guillou) ;
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Michel Tilmant) ;
- Nomination d'une Administratrice (M^{me} Lieve Logghe) ;
- Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables aux Administrateurs ;
- Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration ;
- Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et aux Directeurs Généraux délégués ;
- Vote sur les informations relatives à la rémunération versée en 2021 ou attribuée au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des mandataires sociaux ;
- Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration ;
- Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général ;
- Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué jusqu'au 18 mai 2021 ;
- Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Yann Gérardin, Directeur Général délégué à compter du 18 mai 2021 ;
- Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Thierry Laborde, Directeur Général délégué à compter du 18 mai 2021 ;
- Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2021 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel ;
- Fixation du montant global annuel de la rémunération des membres du Conseil d'administration.

II - au titre de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport du Conseil d'administration et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
- Délégation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre ;
- Délégation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre ;
- Délégation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, sans droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre destinées à rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital ;
- Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du, ou sans, droit préférentiel de souscription ;
- Délégation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport ;
- Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien, suppression du, ou sans, droit préférentiel de souscription ;
- Délégation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées ;
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions ;
- Pouvoirs pour formalités.